Yann Cadic

PLC

Expert comptable
Commissaire aux comptes

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

P.A.N.I.E.R.S.
4 Ter Rue Jean Baptiste Lebas
59133 PHALEMPIN

7 Rue de l'Ile Mystérieuse Cité des Métiers 80440 BOVES
Téléphone 03 22 35 37 20 Télécopie 03 22 90 25 78 Courriel plc@yann-cadic-plc.fr
Sarl au capital de 80 000 euros Rcs Amiens 509 593 984 N° Tva Intracommunautaire Fr 78 509593984

Yann Cadic

PLC

Expert comptable
Commissaire aux comptes

P.A.N.I.E.R.S.
Fonds de dotation
4 Ter Rue Jean Baptiste Lebas
59133 PHALEMPIN

Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2025

Au conseil d'administration du fonds de dotation PANIERS

Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre conseil d'administration, j'ai effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation PANIERS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation PANIERS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance
J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date de mon rapport.

7 Rue de l'Ile Mystérieuse Cité des Métiers 80440 BOVES
Téléphone 03 22 35 37 20 Télécopie 03 22 90 25 78 Courriel plc@yann-cadic-plc.fr
Sarl au capital de 80 000 euros Rcs Amiens 509 593 984 N° Tva Intracommunautaire Fr 78 509593984

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je n'ai pas de remarques particulières.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du conseil d'administration

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds de dotation.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

PLC
7 Rue de l'Ile Mystérieuse Cité des Métiers 80440 BOVES
Téléphone 03 22 35 37 20 Télécopie 03 22 90 25 78 Courriel plc@yann-cadic-plc.fr
Sarl au capital de 80 000 euros Rcs Amiens 509 593 984 N° Tva Intracommunautaire Fr 78 509593984

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Boves, le 12 juin 2026

Yann CADIC
Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes



PLC
7 Rue de l'Ile Mystérieuse Cité des Métiers 80440 BOVES
Téléphone 03 22 35 37 20 Télécopie 03 22 90 25 78 Courriel plc@yann-cadic-plc.fr
Sarl au capital de 80 000 euros Rcs Amiens 509 593 984 N° Tva Intracommunautaire Fr 78 509593984

FONDS DE DOTATION PANIERS

BILAN ACTIF

Rubriques	31/12/2024	31/12/2025
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement		
Frais de recherche et développement		
Concessions, brevets et droits similaires		
Fonds commercial		
Autres immobilisations incorporelles		
Avances, acomptes sur immo. incorporelles		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions		
Installations techniques, matériel, outillage		
Autres immobilisations corporelles		
Immobilisations en cours		
Avances et acomptes		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		
Participations par mise en équivalence		
Autres participations		
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
ACTIF IMMOBILISÉ	**0,00**	**0,00**
STOCKS ET EN-COURS		
Matières premières, approvisionnements		
Marchandises		
CRÉANCES		
Créances clients et comptes rattachés	50,00	
Autres créances		
DIVERS		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	26 610,64	21 535,95
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Charges constatées d'avance		
ACTIF CIRCULANT	**26 660,64**	**21 535,95**
TOTAL GÉNÉRAL	**26 660,64**	**21 535,95**

SARL PLC
YANN CADIC
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
7, rue de l'Île mystérieuse
80440 BOVES
RCS AMIENS 509 593 984
N° TVA intracommunautaire : FR 78 509 593 984

BILAN PASSIF

Rubriques	31/12/2024	31/12/2025
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	15 000,00	15 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Autres réserves		
Report à nouveau	3 544,76	3 544,76
Résultat indicatif de l'exercice	0,00	0,00
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**18 544,76**	**18 544,76**
Fonds dédiés / dons manuels affectés	1 500.28	666,19
AUTRES FONDS PROPRES	**1 500.28**	**666,19**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**0,00**	**0,00**
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 615,60	2 325,00
Dettes fiscales et sociales		
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
COMPTES DE RÉGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	**6 615,60**	**2 325,00**
TOTAL GÉNÉRAL	**26 660,64**	**21 535,95**

SARL PLC
YANN CADIC
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
7, rue de l'Île mystérieuse
80440 BOVES
RCS AMIENS 509 593 984
N° TVA intracommunautaire : FR 78 509 593 984

Compte de résultat

FONDS DE DOTATION POUR L'ACCES A UNE NOURRITURE INCLUSIVE, ECOLOGIQUE, REGIONALE ET SOLIDAIRE (PANIE

Date d'impression 05/06/2026 à 16:06:41

Exercice 2025

Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services			
	CHIFFRE D'AFFAIRES INDICATIF NET	**0.00**	**0.00**
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation			
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		1 500.28	6 500.54
Autres produits		480.00	600.00
	PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 980.28**	**7 100.54**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			
Variation de stock (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			4 265.61
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			
Autres achats et charges externes		1 324.95	1 347.98
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires et traitements			
Charges sociales			
DOTATIONS D'EXPLOITATION			
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		666.19	1 500.28
Sur immobilisations : dotations aux provisions			
Sur actif circulant : dotations aux provisions			
Pour risques et charges : dotations aux provisions			
Autres charges			
	CHARGES D'EXPLOITATION	**1 991.14**	**7 113.87**
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**-10.86**	**-13.33**
OPERATIONS EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée			
Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés		10.86	13.33
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	PRODUITS FINANCIERS	**10.86**	**13.33**
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	CHARGES FINANCIERES	**0.00**	**0.00**
	RESULTAT FINANCIER	**10.86**	**13.33**
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**0.00**	**0.00**

Rubriques	**31/12/2025**	**31/12/2024**

SARL PLC
YANN CADIC
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
7, rue de l'Île mystérieuse
80440 BOVES

Rubriques		31/12/2025	31/12/2024
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
	PRODUITS EXCEPTIONNELS	**0.00**	**0.00**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
	CHARGES EXCEPTIONNELLES	**0.00**	**0.00**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**0.00**	**0.00**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices			
	TOTAL DES PRODUITS	**1 991.14**	**7 113.87**
	TOTAL DES CHARGES	**1 991.14**	**7 113.87**
	BENEFICE OU PERTE (INDICATIF)	**0.00**	**0.00**

SARL PLC
YANN CADIC
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
7, rue de l'Île mystérieuse
80440 BOVES
RCS AMIENS 509 593 994

Annexe aux comptes

Fonds de dotation P.A.N.I.E.R.S.

ANNEXES aux comptes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Comparabilité et continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques mis à jour par le règlement ANC 2023-03 du 7 juillet 2023.

En application de l'article 132-2 du règlement ANC 2018-06, le montant non utilisé se rapportant aux ressources liées à la générosité du public a été viré en fonds dédié pour un total de 666.19 € en 2025.

Bio en Hauts-de-France a participé au fonctionnement du Fonds de dotation P.A.N.I.E.R.S. sans facturer les prestations.

SARL PLC
YANN CADIC
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
7, rue de l'Île mystérieuse
80440 BOVES
RCS AMIENS 509 593 984
N° TVA intracommunautaire : FR 78 509 593 984